

PROGRAMME

Séquence 1 : Analyse du contexte

- ◆ Identification de l'ensemble des activités concernées par les postes de travail ;
- ◆ Identification du type de personnel concerné et des tâches réalisées.

Séquence 2 : Analyse des postes de travail

- ◆ Analyse des différents postes de travail concernés ;
- ◆ Etude ergonomique autour des postes de travail concernés.

Séquence 3 : Réalisation du rapport d'étude ergonomique

- ◆ Présentation des résultats de l'analyse par poste ou par groupe de postes ;
- ◆ Proposition des mesures préventives et d'un plan d'action pour améliorer l'ergonomie aux postes de travail concernés.

OBJECTIFS

- Identifier les problématiques et les contraintes rencontrées sur le terrain pour les prendre en compte dans le module de sensibilisation ;
- Proposer des actions d'amélioration type pouvant être mises en place dans les différents services.

PUBLIC

- Le service sécurité/prévention de votre établissement ;
- Un groupe de travail composé des membres du personnel sur le terrain, de la médecine du travail et des membres des IRP.

DURÉE ET LIEU

- Durée : à définir selon le nombre et la diversité des postes à étudier ;
- Lieu : dans votre établissement.

MÉTHODE ET OUTILS

- La démarche est personnalisée à vos besoins ;
- Le suivi se fait dans le cadre de réunions périodiques ;
- Vous êtes associé à toutes les étapes de la démarche.